

Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail – F3SCT

PLACEE AUPRES DU CENTRE DE GESTION

COMPTE RENDU DE REUNION

Date de la réunion	<i>Jeudi 10 juillet 2025</i>
Heure début	<i>17h00</i>
Heure fin	<i>17h45</i>
Lieu	<i>Salle de réunion du Centre de Gestion à VOLX</i>

Assistant à cette réunion :

En qualité de représentants du collège « employeurs »

- Mme Anne-Marie CHABAUD (Adjointe au Maire d'ONGLES)
- M. Michel GRAMBERT (Adjoint au Maire de SELONNET, Président de la F3SCT)
- M. Gilbert REINAUDO (Maire du BRUSQUET)
- Mme Virginie SOSSI (Conseillère municipale de VILLEMUS)

Représentants du collège « employeurs » absents et excusés :

- Mme Caroline BLANCHARD (Conseillère municipale de MOUSTIERS-SAINTE-MARIE)
- Mme Sabine DANERI (Adjointe au Maire d'UVERNAT-FOURS)
- M. Pierre FISCHER (Maire de MONTFURON)
- M. Jacques DEPIEDS (Maire de MANE et Président du Centre de Gestion)
- Mme Claire DUFOUR (Maire de REILLANNE)
- Mme Marie-France DULAU (Adjointe au Maire de SELONNET)
- M. Jean-Jacques LACHAMP (Maire de NIBLES)
- M. Bernard LIPERINI (Maire de CASTELLANE)
- M. Stephen PARRAUD (Maire de SAINT-MAIME)
- M. Pierre POURCIN (Maire de VILLEMUS)

En qualité de représentants du collège « employés »

- Mme Laura VINAI (représentante CGT – titulaire – Syndicat Mixte ASSE BLEONE)
- M. Cyrille SENES (représentant CGT – titulaire – SYDEVOM 04)
- Mme Florence LEFEBVRE (représentante CGT – suppléante – Commune de PEIPIN)
- Mme Laure DUSCHENE-BRAJON (représentante CGT – suppléante – CCAS de VOLX)
- M. Jean-Baptiste TILLI (représentant FO – suppléant – Commune de REILLANNE)

Représentants du collège « employés » absents et excusés :

- Mme Carole BARATTA (représentante CFDT – titulaire – Commune de RIEZ)
- M. Vincent ALLEGRE (représentant CFDT – titulaire – Commune de PEIPIN)
- Mme Monique PASCAL (représentante CFDT – suppléante – Commune de BANON)
- M. Hocine BELAID (représentant CFDT – suppléant – Commune de RIEZ)
- Mme Marinette FERRANDO (représentante CGT – titulaire – Commune de LA PALUD-SUR-VERDON)
- Mme Delphine GAUDEL (représentante CGT – suppléante – Commune de SAINT-PONS)
- Mme Ghislaine COUOMBEL (représentante FO – titulaire – Commune des MEES)
- Mme Elodie CHAILLAN (représentante FO – titulaire – CC Haute-Provence – Pays de Banon)
- M. Laurent ROQUETA (représentante FO – suppléant – Commune de SAINT-MICHEL L'OBSERVATOIRE)

Également présent à la réunion :

- M. Stéphane MODICA (Conseiller de Prévention – CDG04)
- M. Jérôme ALBUCHER (Responsable de la mission Hygiène et Sécurité au travail/ACFI – CDG04)

Préambule

La Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) placée auprès du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence (CDG04) est réunie, jeudi 10 juillet 2025, dans la salle de réunion du CDG04 à VOLX.

M. Michel GRAMBERT (Président de la F3SCT) procède à l'appel.

Le quorum est atteint.

La réunion est ouverte à 17h00

1- Désignation du secrétaire du Comité

En l'absence de la secrétaire de la F3SCT et de ses deux suppléantes désignées pour l'année en cours, M. GRAMBERT propose aux représentants du personnel de désigner parmi les représentants du personnel titulaires présents, la personne qui occupera la fonction de secrétaire du Comité pour la séance du jour.

M. Cyrille SENES est désigné secrétaire du Comité.

2- Approbation du compte rendu de la réunion de la F3SCT du 15 mai 2025

M. GRAMBERT soumet, pour avis des membres de l'instance, le compte rendu de la dernière séance.

Il est adopté à l'unanimité par les membres présents.

3- Document Unique

La Mairie de MXXXXXXX présente la mise à jour de son document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et le programme de prévention pour la période 2025/2026.

M. GRAMBERT donne la parole à M. MODICA.

La Mairie de MXXXXXXX a créé son DUERP en 2019. Elle a été accompagnée par la mission Hygiène et Sécurité au travail du CDG04 pour la réalisation de ce travail.

Il est présenté en séance la 3^{ème} version de ce document, c'est-à-dire la deuxième mise à jour.

M. MODICA précise que cette deuxième mise à jour a été effectuée par un membre du Conseil Municipal et la Secrétaire de Mairie qui se sont appropriés la démarche.

Les représentants du personnel demandent si cette collectivité a procédé à la désignation d'un Assistant de Prévention.

M. MODICA répond qu'à sa connaissance il n'y a pas d'Assistant de Prévention désigné dans cette collectivité.

Après cette présentation et ces échanges, M. GRAMBERT soumet, pour avis des membres de la F3SCT, le document unique d'évaluation des risques professionnels de la Mairie de MXXXXXXX et le programme de prévention associé.

Les membres de la F3SCT émettent un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

La Mairie de BXXXXX présente la mise à jour de son document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et le calendrier des actions de prévention pour l'année 2025.

M. GRAMBERT donne la parole à M. MODICA.

M. MODICA indique que le travail présenté a été réalisé par une association mandatée par la collectivité. La version initiale date de l'année 2019. Il s'agit là de la première mise à jour depuis la création du DUERP.

Les représentants du personnel demandent si cette collectivité a procédé à la désignation d'un Assistant de Prévention. M. MODICA répond qu'il n'a pas connaissance d'un Assistant de Prévention désigné pour cette collectivité.

Après cette présentation et ces échanges, M. GRAMBERT soumet, pour avis des membres de la F3SCT, le document unique d'évaluation des risques professionnels de la Mairie de BXXXXXX et le calendrier des actions de prévention associé.

Les membres de la F3SCT émettent un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

4- Rapport de l'analyse d'accident de VXXXXXXXXX

M. GRAMBERT rappelle le contexte de l'intervention de la délégation de la F3SCT à la Mairie de VXXXXXXXXX, puis il donne la parole à M. ALBUCHER pour la présentation du rapport.

Le rapport d'analyse de l'accident de service rédigé par la délégation de la F3SCT comporte les éléments suivants :

- La date de l'analyse de l'accident, 28 avril 2025, avec l'heure de début et l'heure de fin ;
- La liste des personnes qui ont participé à l'analyse de l'accident (agents de la collectivité et membre de la délégation de la F3SCT) ;
- Les informations concernant la date, l'heure et le jour de l'accident ;
- Les informations sur les témoins de l'accident et les soins apportés à la victime ;
- Les informations concernant la victime (identité, fonction, ancienneté, horaires de travail et formations) ;
- Les informations sur la tâche qui était réalisée au moment de l'accident, sur le lieu de l'accident, sur les équipements de travail et de protection mis à disposition ;
- Les informations sur les conséquences de l'accident ;
- Le récit détaillé de l'accident ;
- Les actions mises en œuvre par la collectivité à la suite de l'accident ;
- Les mesures de prévention à mettre en œuvre proposées par la délégation.

Suite à cet exposé, les membres de l'instance demandent des nouvelles sur l'état de santé de l'agent et s'il a pu reprendre le travail.

M. ALBUCHER indique que l'agent a repris le travail à temps complet mais avec des aménagements.

Les représentants du personnel demandent si la collectivité a ouvert un (ou plusieurs) registre(s) d'observations en santé et sécurité au travail. Ce(s) registre(s) permet(tent) notamment aux agents de noter les anomalies constatées sur les lieux de travail pouvant être source d'accident, et à la collectivité de noter les mesures prises pour y remédier.

M. ALBUCHER indique qu'à sa connaissance il n'y a pas de registre côté de santé et de sécurité au travail ouvert dans les services.

M. GRAMBERT propose d'ajouter ce point au rapport dans les mesures de prévention proposées par la délégation.

Après cette présentation et ces échanges, M. GRAMBERT informe les membres de l'instance qu'un courrier sera adressé à Monsieur le Maire de VXXXXXXXXX avec le rapport exposé ce jour.

Il est demandé à l'autorité territoriale d'informer les membres de l'instance sur les suites données aux propositions.

5- Questions diverses

Pas de question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.

La prochaine réunion de la F3SCT est programmée le jeudi 18 septembre 2025.

M. Michel GRAMBERT <i>Président de la F3SCT</i>	M. Cyril SENES <i>Secrétaire de la F3SCT</i>
	